

vante ses qualités; plus tard, il est en proie à des hallucinations diverses; pendant la nuit, il lui apparaît une fois un aigle colossal qui, après avoir enlevé à Napoléon sa couronne, vient majestueusement la poser sur sa tête. Plus tard, il a des rapports avec le ciel: il dit être un nouveau Christ; il prétend pour prouver sa puissance divine qu'il a la faculté de faire des miracles et qu'il en fait souvent; il est maître du tonnerre; il fait le beau ou le mauvais temps; il est au-dessus des besoins physiques de l'humanité; il peut vivre indéfiniment sans manger. Il nous dit de temps en temps qu'il doit être crucifié, qu'il jeunera pendant quarante jours, et dans cette conviction, il a plus d'une fois refusé avec opiniâtreté de prendre des alimens, et force a été de recourir à la sonde œsophagienne, à l'introduction de laquelle M. P... se soumet sans résistance. Depuis quelque mois, M. P... éprouve un penchant très énergique au suicide et à l'homicide, et sous ce double rapport, il réclame une surveillance excessivement sévère. Deux fois on l'a trouvé presque expirant, s'étant pendu à l'aide de sa cravate; de violentes impulsions à l'homicide l'agitent sans cesse. Les médecins de la maison, le médecin en chef en particulier doivent être ses victimes, il s'est jeté sur eux quatre fois, avec une précipitation et une fureur difficiles à rendre; si je lui demande raison de ces actes de violence, il répond d'un ton calme et doux qu'on le pousse à frapper, que moi-même, depuis deux ans, je le provoque à me tomber dessus et à me tuer. Quelquefois il ajoute qu'on veut et qu'on doit se débarrasser de lui, et qu'il faut

qu'il tue quelqu'un pour qu'il soit tué à son tour. Jusqu'ici ses impulsions au meurtre ne se sont portées ni contre les autres malades, ni contre les serviteurs. M. P... n'éprouve pas constamment cette cruelle impulsion, sa physionomie est calme, tranquille; il sourit souvent, mais d'un sourire amer. Il témoigne quelques regrets, mais annonce qu'à une époque déterminée, il faut qu'il donne des *calottes*, qu'il frappe *M. Esquivol*, qu'il faut en finir avec sa personne, etc., etc... Il écrit beaucoup, ses écrits sont une suite confuse de sentences religieuses, philosophiques, politiques qui chacune ont un sens suivi. A ces phrases sentencieuses s'entremêlent et se reproduisent souvent les mots qui suivent: « *Je suis homme, Dieu, Napoléon, Robespierre tout ensemble.* — *Je suis Robespierre, un monstre, il faut qu'on me tue,* » et ailleurs: « Je ne connais pas en vérité pourquoi Dieu veut à toute force que j'extermine tout le monde. »

Au milieu de ces épouvantables pensées, M. P... conserve quelquefois une apparence de raison qui en impose. Il cause même d'une manière suivie, il s'amuse à lire, à écrire, mais son regard est peu assuré, ses lèvres sont tremblantes; son sourire est sardonique; il demande sa liberté sur un ton qui révèle ses déplorable dispositions. Du reste, les fonctions de la vie d'assimilation s'exécutent très bien, M. P... a beaucoup d'embonpoint, son sommeil est ordinairement paisible, il mange avec appétit, lorsque quelque idée bizarre ne le détermine pas à s'abstenir de tout aliment; des bains, des douches, des purgatifs, des sangsues, administrés

méthodiquement et à différens intervalles, n'ont pu modifier cette maladie. Nous n'avons pas été plus heureux avec la douceur, la bienveillance et tout notre intérêt pour vaincre les fatales dispositions de ce malheureux, entré à Charenton le 9 juin 1835.

Nous voyons, dans les observations qu'on vient de lire, deux individus de sexe différens, nés avec des penchans pervers, avec un méchant caractère. Ces penchans et ce caractère, n'ayant point été corrigés par l'éducation, ont, à l'âge des premières passions, maîtrisé l'intelligence, égaré la raison et conduit à la monomanie homicide.

Une petite fille est mise en nourrice pendant 13 mois à la campagne à deux lieues de Paris. Elle est élevée ensuite par une grand'mère, femme âgée, respectable et religieuse; à l'âge de 7 ans et demi, elle est ramenée à Paris, il y a quelques mois, près de sa mère et de son père; cette enfant est triste, ne joue point, ne rie et ne pleure jamais, elle est toujours assise sur une chaise, les mains croisées, et si sa mère tourne le dos, la petite fille porte ses mains sur elle-même. On lui enseigne à lire, à coudre, à tricoter, mais elle se prête mal à cet enseignement. Sa taille est de 3 pieds 5 pouces, ses cheveux son châains clairs, ses yeux noirs et vifs, son nez est retroussé, sa bouche petite, ses joues sont pleines et colorées, sa physionomie est agréable et spirituelle.

Depuis l'âge de 4 ans cette enfant se livrait à l'onanisme avec des petits garçons de 10 à 12 ans, l'éloignement de ces garçons sont la cause de sa tristesse; si on ne la surveille continuellement, elle se livre seule aux mêmes

pratiques. Les soins de sa mère, l'instruction religieuse, les conseils d'un médecin n'ont pu triompher de cette funeste habitude; sa mère tombe malade de chagrin, et la malheureuse petite fille exprime le regret de ce que sa mère n'est pas morte : si sa mère eût succombé, elle aurait hérité de ses hardes, les aurait fait rajuster à sa taille, et lorsqu'elles auraient été usées, elle serait allée en chercher auprès des hommes; si elle n'a point tué sa mère pendant que celle-ci était malade, c'est qu'il y avait une garde qui l'empêchait : « Mais, lui dit sa mère, si je mourais aujourd'hui je reviendrais demain, notre Seigneur est ressuscité. — Je sais bien, répliqua l'enfant, que lorsqu'on est mort, on ne revient pas. Notre Seigneur est revenu parce qu'il était le bon Dieu. Ma petite sœur et mon petit frère ne sont pas revenus. — Mais comment me ferais-tu mourir, dit la mère. — Si j'étais dans un bois, je me cacherais, je vous ferais tomber par la robe, et vous enfoncez un poignard dans le sein... — Sais-tu ce que c'est qu'un poignard? — Un monsieur a laissé un livre dans lequel il y a qu'une femme avait enfoncé un poignard dans le cœur d'un homme. » Ce livre avait été réellement égaré dans la maison. « Mais si tu me tuais, lui dit la mère, ce que j'ai appartiendrait à ton père. — Je le sais bien, mon père me ferait mettre en prison, mais je veux le faire mourir aussi. » Cette petite fille a souvent répété depuis, qu'elle n'aimait ni son père, ni sa mère, ni sa grand'mère qui l'avait élevée. Quelques mois plus tard, à l'occasion du meurtre d'un enfant, la petite fille dit à sa mère que si elle tuait sa mère avec un couteau, elle aurait du sang à ses vête-

mens et qu'on le verrait, mais qu'elle aurait le soin de se déshabiller pour commettre cette action. Huit jours après elle dit qu'elle avait pensé que pour qu'il n'y eût pas de sang sur ses vêtemens, elle emploierait, pour tuer sa mère, le même poison qu'on répand sur les blés dans les campagnes. Une voisine, voulant éprouver cette malheureuse petite fille, mit de la semouille dans du vin, en disant que c'était de l'arsenic, et en offrit à l'enfant, qui se mit à crier : « Je veux bien en donner à maman, mais je n'en veux pas prendre. » Elle serra fortement ses dents et ses lèvres lorsqu'on essaya de lui en faire avaler. Tel était l'état moral de cette petite fille, à l'âge de 8 ans lorsqu'elle fut conduite devant un commissaire de police, qui l'interrogea en l'absence et en présence de sa mère. Quelques mois après elle a subi un second interrogatoire.

Notre savant et respectable confrère, le docteur Parent-Duchâtelet, victime de son zèle pour l'humanité, et trop tôt enlevé à la science et à ses amis, rapporte cette observation dans tous ses détails, et l'a fait suivre de la note suivante : « Cette petite fille fut placée dans un couvent par les soins de l'administration, qui paya une pension pour elle; quelques mois après son entrée dans ce couvent, elle eut une maladie pédiculaire; elle fut rendue à sa mère, et une fois guérie elle rentra dans la maison où on l'avait placée; elle en sortit quelques mois plus tard pour une affection de langueur,

¹ *Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale*; Paris, 1832. t. VII, pag. 173 et suiv.

dans laquelle on crut reconnaître les symptômes du scorbut. Admise de nouveau dans le couvent, elle y reçut une sorte d'éducation, qui consistait dans un travail des mains, elle y fit sa première communion, et en sortit après quelques années.

« Aujourd'hui décembre 1831, cette fille, âgée de 14 ans, a été mise en apprentissage chez une polisseuse de bijoux, elle est adroite de ses mains, mais elle ne sait ni lire ni écrire; elle vient tous les dimanches chez sa mère, passe la soirée avec elle, se comporte passablement, est très soumise et ne parle pas de sa vie antérieure; mais elle reste toujours triste et taciturne, elle ne joue et ne s'amuse jamais; elle se plaint de la manière rude dont elle a été traitée dans le couvent; sa mère présume qu'elle a conservé ses habitudes d'onanisme. »

Le 7 juin 1835, j'ai été consulté pour une petite fille âgée de sept ans et demi, d'une taille ordinaire, ayant la peau blanche, les cheveux abondans, gros et blonds, les yeux bleu-foncé, la lèvre supérieure légèrement épaisse sans nul symptôme de scorbut. La physionomie de cette enfant a quelque chose de dissimulé; les yeux sont souvent portés vers l'angle interne de l'orbite, ce qui donne à sa face, d'ailleurs un peu pâle, une apparence convulsive. L'intelligence est bien développée, et quoique fille d'ouvrier, elle a appris à lire et à écrire. Elle cherchait à lire le titre d'un livre placé sur mon bureau, pendant que sa belle-mère me faisait le récit suivant; car d'abord cette petite ne voulut me rien dire ni répondre à mes questions. Elle entendit le

récit de sa mère avec la plus parfaite indifférence comme s'il eût été question d'une autre.

« J'ai épousé mon mari en secondes noces; cette petite fille avait alors 2 ans. Nous l'envoyâmes chez son grand-père et sa grand'mère qui ont été mécontents de mon mariage avec leur fils, et qui ont souvent exprimé leur mécontentement devant leur petite-fille. La petite avait 5 ans lorsque mon mari et moi allâmes voir nos grands-parens. Ils me reçurent bien; mais la petite, qui témoigna un grand plaisir de voir son père, refusa presque mes caresses, et ne voulut point m'embrasser, néanmoins elle retourna avec nous à Paris. Toutes les fois qu'elle en trouvait l'occasion, elle m'égratignait, me frappait, en répétant : je voudrais que tu meures. A l'âge de 5 ans 3 mois, j'étais enceinte, elle me donna un coup de pied dans le ventre en exprimant le même vœu. Nous la renvoyâmes chez ses grands-parens, où elle est restée encore pendant deux ans. Ramenée auprès de nous à l'âge de sept ans quatre mois, elle a recommencé à me maltraiter, et elle ne cesse de répéter qu'elle voudrait bien que je meure ainsi que son petit frère qui est en nourrice et qu'elle n'a jamais vu. Il n'est pas de jour qu'elle ne me frappe. Si je me baisse devant la cheminée, elle me donne des coups dans le dos pour me faire tomber dans le feu; elle me porte des coups de poings, s'empare quelquefois de ciseaux, de couteaux, ou d'autres outils qui peuvent tomber sous sa main, accompagnant toujours ses mauvais traitemens des mêmes propos : je voudrais vous tuer. Son père l'a souvent corrigée, je m'opposais souvent à ces

corrections, jamais cette petite n'a voulu promettre d'abandonner ses desseins. Son père une fois l'a menacée de la faire mettre en prison. « Cela ne n'empêchera pas, lui dit-elle, que ma mère et mon petit frère meurent et que je les tue. » Après ce récit, que l'enfant entendit avec sang-froid, je lui adressai les questions suivantes : les réponses à mes questions furent faites sans aigreur, sans colère, avec calme et indifférence.

D. Pourquoi voulez-vous tuer votre maman? R. Parce que je ne l'aime pas.

D. Pourquoi ne l'aimez-vous pas? R. Je n'en sais rien.

D. Vous a-t-elle maltraitée? R. Non.

D. Est-elle bonne pour vous? a-t-elle soin de vous? R. Oui.

D. Pourquoi la frappez-vous? R. Pour la faire mourir.

D. Comment! pour la faire mourir? R. Oui, je veux qu'elle meure.

D. Vos coups ne peuvent la tuer? vous êtes trop petite pour cela? R. Je le sais : il faut souffrir pour mourir. Je veux la faire tomber malade pour qu'elle souffre et qu'elle meure, étant trop petite pour la tuer d'un coup.

D. Quand elle sera morte, qui aura soin de vous? R. Je ne sais pas.

D. Vous serez mal soignée, mal habillée, malheureuse! R. Ça m'est égal; je la tuerai, je veux qu'elle meure.

D. Si vous étiez assez grande, vous tueriez votre maman? R. Oui.

D. Tueriez-vous votre grand'mère (celle-ci est la mère de la jeune femme et est présente à cette consultation)? R. Non.

D. Et pourquoi ne la tueriez-vous pas? R. Je ne sais pas.

D. Aimez-vous votre papa? R. Oui.

D. Voulez-vous le tuer? R. Non.

D. Cependant il vous corrige? R. C'est égal, je ne le tuerai pas.

D. Quoique votre papa vous gronde, vous batte, vous l'aimez? R. Oui.

D. Vous avez un petit frère? R. Oui.

D. Il est en nourrice et vous ne l'avez jamais vu? R. Oui.

D. L'aimez-vous? R. Non.

D. Voudriez-vous qu'il mourût? R. Oui.

D. Voulez-vous le tuer? R. Oui. J'ai demandé à papa de le faire venir de nourrice pour le tuer.

D. Pourquoi n'aimez-vous pas votre maman? Je n'en sais rien; je veux qu'elle meure.

D. D'où vous viennent des idées aussi horribles?

R. Mon grand papa, ma grand'maman, ma tante disaient souvent qu'il faudrait que *ma mère et mon petit frère meurent*.

D. Mais cela n'est pas possible? R. Si, si... Je ne veux plus parler de mes projets; je les garderai pour quand je serai grande.»

Cet entretien a duré une heure et demie. Le sang-froid, le calme, l'indifférence de l'enfant, ont excité en moi le sentiment le plus pénible.

La belle-mère de cette petite fille est jeune, sa physionomie est douce, son ton et ses manières sont agréables; elle habite le quartier du Jardin-des-Plantes, et jouit d'une bonne réputation ainsi que son mari. D'après mes conseils, cette enfant a été envoyée à la campagne chez des religieuses où elle a passé trois mois. Ses grands-parens l'ont reprise.

Cette observation est remarquable sous plus d'un rapport : 1° par la fixité du desir de détruire sa belle-mère, chez une petite fille âgée de 8 ans, qui n'a point à se plaindre de son propre aveu; 2° par l'âge auquel s'est développé cette déplorable disposition. Le grand-père et la grand'mère de cette petite fille, mécontents du mariage de leur fils, expriment leur mécontentement par des propos violens, sans prévoir l'effet que ces expressions peuvent produire sur un petit enfant de 2 à 5 ans. Quelle leçon pour des parens qui ne savent point s'observer, ni dans leurs paroles, ni dans leurs actions en présence de leurs enfans, dont ils corrompent l'esprit et le cœur dès la première enfance.

Le 15 juin 1834, dans la petite ville de Bellesme, on retira d'un puits le cadavre d'une petite fille de 2 ans. Deux jours après, on retira du même puits un enfant de 2 ans et demi. Une jeune fille, âgée de 11 ans, connue dans le pays par des habitudes très méchantes, ne rencontrait jamais des enfans plus petits qu'elle sans leur donner des coups ou sans les tourmenter de mille manières cruelles. Cette petite fille avait attiré successivement ces deux enfans vers le puits et les y avait fait tomber en les poussant.

Ces trois observations renferment de bien grands enseignemens. N'est-ce point le défaut de développement intellectuel et moral, les vices de l'éducation de ces trois petites filles qui les ont privées du discernement nécessaire pour apprécier l'horreur de l'acte qu'elles commettaient. L'habitude de l'onanisme, contractée dès l'âge de 4 ans, n'a-t-elle pas enrayé le développement de la première petite fille. Les propos inconsiderés des grands-parens n'ont-ils point fait une impression profonde et funeste sur le cœur et l'esprit du sujet de la seconde observation. Quant à la troisième, rien n'a corrigé des habitudes de méchanceté contractées dès l'enfance.

Un vigneron, âgé de 35 ans, ancien canonnier, d'une taille très élevée, d'une stature maigre, d'un tempérament bilioso-nerveux, d'un caractère mélancolique, est sujet à des épistaxis fréquens et abondans. Exposé à l'ardeur du soleil d'été, les hémorrhagies nasales sont supprimées; depuis lors, il y a environ un mois, céphalalgie, tristesse, abandon du travail. Plus tard le malade se croit accusé d'avoir commis des crimes; il est désespéré et essaie de se pendre. On le saigne du pied et du bras; il devient furieux, et, pendant son délire, il s'emporte jusqu'à compromettre les jours de plusieurs membres de sa famille; il fait plusieurs nouvelles tentatives de suicide, et est conduit à Charenton le 7 juin 1837.

A son arrivée, ce malade est dans un délire général; sa physionomie exprime la terreur, l'agitation est continue, pendant les intervalles de calme, le malade est

triste, sombre, silencieux. Tout-à-coup il croit voir des ennemis dans les personnes qui l'entourent et entend une voix qui lui répète : « Débarrasse-toi de ses ennemis. » La face alors était très colorée, et les yeux étaient très injectés; tout-à-coup, sans provocation aucune, il donne à son voisin plusieurs coups de son vase de nuit, se jette sur lui, et l'eût tué si les infirmiers n'étaient pas accourus. Aussitôt le malade se calme, et répond aux reproches qu'on lui adresse; que ses deux frères lui ont apparu et lui ont dit de se défaire de son voisin qui voulait lui faire du mal. Le lendemain de cet accès, il ne se souvenait de rien de ce qui s'était passé la veille. Ce malade fit plusieurs tentatives de meurtre sur plusieurs infirmiers pendant son séjour dans la maison. Dans l'intervalle des paroxysmes de panopobie et de fureur, il était paisible, rendait compte de son état et des motifs de ses funestes impulsions. Quelquefois il demandait qu'on lui mît la camisole; afin de prévenir les malheurs qu'il pourrait causer, quoiqu'il s'irritât d'être ainsi contenu.

J'appris du malade qu'il était sujet aux épistaxis qui s'étaient supprimés avant sa maladie; j'ordonnai l'application d'une sangsue à l'entrée de chaque narine, sans discontinuer l'usage des bains, des lotions froides sur la tête et des boissons laxatives. L'application des sangsues réitérée pendant douze jours, provoqua, le treizième jour, une hémorrhagie nasale. Le quatorzième jour, il y eut un épistaxis très abondant qui se renouvela le jour même et les jours suivans. Le malade, qui sentait avant ces hémorrhagies une gêne douloureuse à la